



DOSSIER DE PRESSE

Le canal du Midi se dote d'une marque pour révéler et valoriser ce patrimoine exceptionnel

Le 8 juillet 2021

Sommaire

- **Edito**
- **Communiqué de presse : Lancement de la marque « canal du Midi » : une nouvelle étape pour valoriser un patrimoine d'exception**
- **Les atouts d'une marque officielle pour le canal du Midi**
- **Trois rendez-vous cet été pour célébrer ce patrimoine unique en France**
- **Convivencia, une scène navigante sur le canal du Midi, fête ses 25 ans**
- **Le canal du Midi, destination touristique d'exception inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**
- **Les différents partenaires**



Etienne Guyot
Préfet de la Région Occitanie



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie



Thierry Guimbaud
Directeur général de Voies navigables de France

Le canal du Midi est un joyau de l'Occitanie, dont la valeur universelle exceptionnelle a été reconnue par la communauté internationale en 1996. Cette reconnaissance nous honore, mais aussi nous oblige à agir pour préserver et valoriser le canal et promouvoir les valeurs qu'il porte. C'est un atout incontestable pour nos territoires et sa mise en valeur contribue à l'attractivité des territoires traversés, et à les faire connaître.

Il correspond par ailleurs aux attentes sociétales actuelles, en tant qu'infrastructure de mobilité douce (bateau, vélo, randonnée), et trame verte et bleue traversant le territoire, source de détente et de loisir pour les visiteurs. Son patrimoine nous renvoie aussi à notre histoire commune ainsi qu'au génie de Pierre Paul Riquet et au travail remarquable de nos ancêtres qui ont contribué à façonner les paysages d'aujourd'hui.

Si le canal du Midi a une notoriété internationale, la communication institutionnelle autour de ses valeurs souffrait d'un déficit de lisibilité dû à la longueur de son linéaire et au nombre de collectivités qu'il traverse.

Le travail conjoint de l'ensemble des acteurs du canal du Midi a abouti à l'élaboration d'un plan de gestion approuvé par le Préfet de région en avril 2021. L'adoption d'une marque est une des actions fortes de ce plan de gestion, véritable projet de territoire co-construit, qui permet également de rendre compte à la communauté internationale de la gestion du canal.

La marque institutionnelle qui est dévoilée le 8 juillet est donc une bannière commune permettant de porter haut et fort notre attachement à cet ouvrage unique dans sa conception et dans les valeurs de lien qu'il porte, tout en mettant en exergue la diversité et la spécificité des territoires qu'il traverse. Elle permettra en outre de mieux valoriser les actions menées par l'État, par VNF gestionnaire du canal et par les collectivités partenaires : Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, conseils départementaux, intercommunalités et communes.

La création de la marque est le point de départ de plusieurs actions visant à favoriser son appropriation par les populations riveraines et sa fréquentation par les visiteurs d'Occitanie ou d'ailleurs. Ce n'est donc pas un aboutissement mais un nouvel envol, une nouvelle dynamique collective qui est lancée.

Communiqué de presse

Toulouse, le 8 juillet 2021

Lancement de la marque « canal du Midi » : une nouvelle étape pour valoriser un patrimoine d'exception

Ce jeudi 8 juillet 2021, les membres de l'Entente pour le canal du Midi ont dévoilé la nouvelle marque officielle « canal du Midi ».

Ce rendez-vous, placé sous le haut patronage du Premier Ministre Jean Castex, a permis de dévoiler, en présence de Jean Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, le logotype de la marque, son identité visuelle et graphique.

Symbolique des ouvrages qui le composent et de ses prestigieux ponts et ponts canaux si caractéristiques, le logotype saura marquer les esprits des habitants de la Région, des touristes et des amoureux du patrimoine fluvial. D'un bleu profond inspiré par la peinture des écluses du canal du Midi défini avec les instances patrimoniales, il intègre une touche de vert qui rappelle son écrin naturel.



La création d'une marque spécifique pour le canal du Midi constitue une nouvelle étape pour renforcer sa visibilité et consolider la démarche conjointe de tous les acteurs qui œuvrent en ce sens.

Au-delà du logotype, les partenaires de l'entente ont annoncé la mise en ligne d'un nouveau site internet canal-du-midi.com sur lequel on trouve désormais toute l'actualité et les informations officielles liées au canal du Midi.

Pour prolonger les festivités liées au lancement de la marque « canal du Midi » une série d'évènements culturels grands publics culturels intitulés « Les escales culturelles du canal du Midi » est organisée cet été à St Ferréol le 23/07, à Villesèquelande le 07/08 et aux Onglous le 20/08.

Le développement de la marque « canal du Midi » et les événements associés sont portés par l'Entente pour le canal du Midi. Créée en 2018 pour fédérer les acteurs publics et amplifier les actions de valorisation et de développement de ce site exceptionnel et des territoires qu'il traverse, l'Entente est composée de l'Etat, Voies navigables de France, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et les Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn.

Imaginé et construit sous le règne de Louis XIV par un homme de génie, Pierre-Paul Riquet, pour relier la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, le canal du Midi est l'un des canaux les plus emblématiques du réseau navigable national. Il constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne, qui ouvrit la voie à la révolution industrielle. Le souci de l'esthétique architecturale et des paysages créés qui anima son concepteur en fit non seulement une prouesse technique, mais aussi une œuvre d'art. Avec ses 360 km de canaux et de rigoles d'alimentation et ses 328 ouvrages, le canal du Midi entre Toulouse et l'étang de Thau, est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1996. Propriété de l'Etat, géré par Voies navigables de France, il constitue un symbole fort pour la région Occitanie, son rayonnement, tant au niveau national qu'international, contribuant fortement à l'attractivité régionale et à son économie touristique.



Les atouts d'une marque officielle pour le canal du Midi

Fleuron du réseau fluvial français, le canal du Midi fait l'objet d'une forte communication de par son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est un facteur important d'attractivité économique et touristique pour la Région Occitanie et de l'ensemble des départements et communes traversés.

La création d'une marque officielle va permettre de porter une vision commune et de coordonner le discours pour faire rayonner encore davantage ce patrimoine d'une valeur exceptionnelle.

Les moyens de communication des différentes entités sont ainsi mis en commun pour diffuser des informations valorisant le canal dans toutes ses dimensions et mettre en œuvre des opérations de plus grande envergure (campagne de promotion, événementiels...).

De l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO à la marque canal du Midi : valoriser un patrimoine d'exception

En 1996, le canal du Midi devient le premier canal inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Une inscription à la liste du patrimoine mondial implique la préservation et la transmission du bien concerné aux générations futures mais également une diffusion de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Elle nécessite une gouvernance et un plan de gestion pour assurer la préservation, la transmission et la valorisation de cette valeur universelle exceptionnelle.

Ainsi, l'« Entente pour le canal du Midi » a été créée le 17 décembre 2018 pour fédérer les acteurs publics. Elle associe l'Etat, VNF, la Région Occitanie et les quatre départements traversés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn) et permet d'assurer la cohérence, la coordination et l'amplification des différentes actions de préservation, de valorisation et de développement de ce site exceptionnel et des territoires qu'il traverse.

Un Comité de bien rassemblant plus de 250 acteurs du territoire en lien avec le canal du Midi (acteurs institutionnels et socio-professionnels), véritable Parlement du canal, a également été mis en place. Coprésidé par l'État, VNF et la Région Occitanie, celui-ci constitue l'organe de concertation et de débat pour les grandes orientations et la stratégie de valorisation du canal.

Un plan de gestion UNESCO a été élaboré de façon concertée avec les acteurs du territoire et approuvé par le Préfet de la Région Occitanie en avril 2021. Ce plan de gestion prévoit notamment de « *définir l'identité du bien canal du Midi, et définir une stratégie de valorisation de celle-ci* ».

Cette action est également intégrée dans le protocole de préfiguration du Contrat de plan Etat-Région (CPER) signé entre l'Etat et la Région Occitanie le 9 janvier dernier.

Un travail de fond pour exprimer toute la richesse et le potentiel du canal du Midi

Afin de définir l'identité du canal du Midi, des études de perception ont été réalisées durant l'année 2020 avec le concours de la Mission d'Appui au Patrimoine Immatériel de l'État (APIE) du ministère de l'Économie et des Finances. Celles-ci ont permis de recueillir l'avis des acteurs publics, des touristes, des riverains et des acteurs socio-professionnels et ont contribué à la définition des axes stratégiques pour la valorisation du canal du Midi. **La création d'une marque institutionnelle a été décidée** pour valoriser ce bien à hauteur de son potentiel.

Une plateforme de marque a alors été élaborée, qui constitue un socle commun, quant au positionnement, à la vision, aux valeurs, ou encore la promesse portée par la marque « canal du Midi ».

Il a été convenu qu'elle serait déposée par l'État et confiée en gestion à Voies navigables de France en lien avec les membres de l'Entente.

L'achèvement de la création du logo et des déclinaisons graphiques a permis à l'État de déposer la marque à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) au début du mois de juillet, en tant que propriétaire du domaine public fluvial du canal du Midi. Une licence exclusive de la marque est attribuée à VNF, qui en assurera la gestion et le développement, en lien avec les membres de l'Entente.

La marque porte une vision : l'ingéniosité et l'aventure humaine initiées il y a 350 ans continuent d'irriguer le territoire d'Occitanie, en conjuguant harmonieusement préservation et développement, au bénéfice des générations futures.

Elle se base sur des valeurs communes et partagées : esprit pionnier, universalité, transmission, harmonie et intelligence collective.

La mission de la marque est à la fois simple et puissante : Révéler et faire vivre cette voie d'eau d'exception, fédérer les hommes autour de son histoire, ses ouvrages et ses paysages afin que rayonne ce joyau de l'Occitanie.

Le canal du Midi est la promesse d'une échappée belle au rythme de ses ouvrages, de ses paysages et de la nature, une fabuleuse rencontre avec une œuvre riche de 350 ans d'histoire pour explorer au fil de l'eau les richesses de l'Occitanie.

Un logotype et une identité visuelle unique pour le canal du Midi

La création d'un logotype a pour vocation de symboliser la marque et ses valeurs, en apparaissant sur l'ensemble des communications liées au canal du Midi émises par les acteurs institutionnels et en figurant sur les signalétiques installées sur tout au long de son linéaire.



Symbolique des ouvrages qui le composent et de ses prestigieux ponts et ponts canaux si caractéristiques, le logotype saura marquer les esprits des habitants de la Région, des touristes et des amoureux du patrimoine fluvial. D'un bleu profond inspiré par la peinture des écluses du canal du Midi défini avec les instances patrimoniales, il intègre une touche de vert qui rappelle son écriin naturel.

Une source d'information de référence : le nouveau site portail canal-du-midi.com

Parmi les premières actions pilotées par VNF pour le compte de l'Entente, dans le but développer la marque institutionnelle canal du Midi, figure la création d'un site web de référence dédié au canal du Midi : canal-du-midi.com.

Son architecture et son contenu sont conçus pour en faire la source d'information de référence pour l'ensemble des publics intéressés/concernés par le canal du Midi. Ouvert dès aujourd'hui, il est actuellement en cours de développement et sera complété dans les mois à venir.

CANAL DU midi

Le canal du Midi

Événements Qui sommes-nous ? Notre projet Informations utiles

FR | EN

02

Le canal du Midi

Le canal du Midi est la promesse d'une échappée belle au rythme de ses ouvrages, de ses paysages et de la nature. C'est une fabuleuse rencontre avec une œuvre riche de 350 ans d'histoire qui permet d'explorer au fil de l'eau les richesses de l'Occitanie.

DÉCOUVRIRE LE CANAL DU MIDI

01

SCROLL

CANAL DU midi

Le canal du Midi Événements Qui sommes-nous ? Notre projet Informations utiles

FR | EN

Accueil / Découvrir le canal du Midi au rythme des escales culturelles

Découvrir le canal du Midi au rythme des escales culturelles



À chaque escale, des conférences et des animations tout public en lien avec le canal du Midi vous attendent.

Un marché de producteurs et d'artisans permet de profiter des savoir-faire locaux. Chacun peut se régaler et boire un verre sur place grâce à plusieurs points de restauration. À la tombée de la nuit, un beau spectacle nocturne clôture chacune des escales.

En parallèle une exposition est proposée à chaque escale en extérieur du 15 juillet au 31 août.

D'autres événements autour du canal se déroulent aussi tout l'été, découvrez-les dans le calendrier ci-dessous.

Trois rendez-vous cet été pour célébrer ce patrimoine unique en France

Le lancement officiel de la marque « canal du Midi » le jeudi 8 juillet a permis de révéler l'identité visuelle et le logotype de la marque canal du Midi aux acteurs institutionnels et socio-économiques présents. Un lieu emblématique, faisant partie intégrante de l'entité canal du Midi, a été choisi pour ce lancement : les cales de Radoub à Toulouse, site géré par VNF et inscrit sur la liste complémentaire des monuments historiques.



Cet événement marque également le lancement d'autres actions de promotion du canal du Midi dans les prochains mois : 3 événements culturels gratuits et ouverts au grand public seront organisés cet été au bord du canal du Midi et de son système alimentaire. Baptisés « *Les escales culturelles du canal du Midi* », ils permettront de célébrer cet ouvrage d'exception inscrit depuis 25 ans au Patrimoine mondial de l'UNESCO et qui fête cette année les 340 ans de la première navigation.

Des animations, des spectacles, des expositions, des conférences et des marchés de producteurs seront au programme de chacune de ces escales :

1. **Vendredi 23 juillet 2021 - Escale au lac de Saint-Ferréol** (Aude, Haute-Garonne et Tarn) **sur le thème « *Le canal du Midi, ouvrage scientifique, technique et patrimonial* »** : dans le parc de Saint-Ferréol, au pied du barrage, un parcours sons et lumières fera voyager les visiteurs dans le temps et revivre les grandes étapes de la construction du canal du Midi. Le public pourra découvrir les aménagements hydrauliques qui participent au fonctionnement du barrage et à

l'alimentation du canal dans un cadre exceptionnel qui joue des cascades, gerbe d'eau et forêt. Un spectacle mis en scène par Christian Salès.

2. **Samedi 7 août 2021 - Escale à Villesèquelande (Aude) sur le thème « *Le canal du Midi, Histoire, paysages et territoires* »** : sur les bords du canal, dans un cadre charmant et bucolique, un spectacle ludique et fantasque racontera comment l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée se sont rencontrés grâce au canal du Midi. Des volumes gonflables aux allures de bulles géantes incarneront avec démesure la mémoire du canal du Midi. L'architecte Hans Walter Müller, l'artiste Jacques Perdignes et le musicien Nihil Bordures se sont associés pour cette création originale.
3. **Vendredi 20 août - Escale aux Onglous (Hérault) sur le thème « *Le canal du Midi, nature préservée, environnement* »** : la pointe des Onglous est un site époustouflant en bord de méditerranée, le bout du canal du Midi lorsqu'il rejoint l'étang de Thau. Là, se jouera un conte onirique et musical qui plongera les spectateurs dans le voyage extraordinaire d'un enfant au cœur des richesses naturelles du canal du Midi. Un spectacle initiatique, écrit et mis en scène par Gilles Ramade, avec la participation des musiciens de l'Orchestre Mozart de Toulouse.

La participation aux différentes animations, expositions et spectacles est gratuite et ouverte à tous, sans limite d'âge. Le programme est disponible sur le site web canal-du-midi.com qui permettra notamment de s'inscrire à certains spectacles et animations soumis à une réservation préalable.

Convivencia, une scène navigante sur le canal du Midi, fête ses 25 ans

Le Festival Convivencia vogue sur le canal du Midi depuis 25 ans et contribue à diffuser la culture et les musiques du monde en Région Occitanie, en parfaite adéquation avec la marque canal du Midi.

Pour cette année encore particulière pour Convivencia et le canal du Midi, 11 escales se tiendront entre le 4 et le 25 juillet, dans 4 départements.

Le temps du festival, la péniche Tourmente se transforme en scène de spectacles. A la nuit tombée, les festivaliers se retrouvent, confortablement installés sur les berges du canal pour profiter des concerts.

Festival unique en son genre, il participe au développement culturel, économique et touristique des territoires qu'il traverse. Au travers d'une programmation ouverte sur le monde, il est vecteur des moments fédérateurs, vivants et humains dans un cadre idyllique. D'accès gratuit et ouvert à la curiosité de tout un chacun, il propose en journée des actions culturelles et patrimoniales : émissions radiophoniques réalisées par des jeunes, balades en musique, vernissages d'expositions d'art contemporain, dégustations de vins issus des territoires traversés, concerts solidaires dans des EHPAD...

Une soirée spéciale est organisée le jeudi 8 juillet sur le site des cales de Radoub où aura eu lieu le lancement de la marque canal du Midi quelques heures auparavant.

Retrouver le festival sur les réseaux sociaux @festivalconvivenciaoccitanie et sur convivencia.eu

Le canal du Midi, destination touristique d'exception inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Initialement construit pour le transport de marchandises et de personnes, le canal du Midi est devenu une destination phare en matière de tourisme fluvial. Il attire chaque année une clientèle internationale (70%). Très fréquenté de juillet à septembre, il constitue une destination idéale pour profiter de son ambiance hors du temps, de la richesse du patrimoine et de la quiétude de ses paysages. En irriguant le territoire, il permet également de découvrir les richesses de l'Occitanie.

Avec près de 10 000 passages de bateaux par an (bateaux de location, bateaux promenade, péniches-hôtels...), le canal du Midi réalise à lui seul, 30% du trafic touristique fluvial français et joue un rôle majeur dans développement économique de la région Occitanie. Il est également fréquenté par 1,5 millions de personnes chaque année, touristes et habitants de la Région, pour les différentes activités fluviales : randonnée pédestre, cyclisme ...

Inscrit depuis 1996 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le canal du midi est également un site classé (protégé au titre du code de l'environnement) et plusieurs de ses ouvrages remarquables sont inscrits ou classés au titre des monuments historiques. C'est un joyau de l'Occitanie. Parcourir le canal du Midi permet de découvrir 7 sites au patrimoine d'exception, labellisés par la Région « Grand sites d'Occitanie ».

Le canal du Midi en chiffres :

- 360 km de réseau dont 82 km pour le système d'alimentation en eau
- Un dénivelé cumulé de 246 m
- 89 communes (représentant 16 intercommunalités) et 4 départements traversés
- 77 écluses
- 2 escaliers d'eau
- 104 aqueducs et ponts-canaux
- 237 maisons éclésières
- 2 barrages-réservoirs

Le canal du Midi se compose de 5 parties :

- Le tracé principal entre Toulouse et l'étang de Thau
- Le système d'alimentation
- Le canal de Brienne
- Le canal de Jonction
- Le canal de la Robine

Les différents partenaires

La Préfecture de la région Occitanie



L'État est propriétaire du canal du Midi (domaine public fluvial), et l'a confié en gestion à Voies navigables de France. Le préfet de la région Occitanie représente l'État dans la gouvernance du canal.

L'État français est en outre garant devant la communauté internationale de la préservation du canal du Midi, bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Sa préservation relève toutefois aussi de certaines compétences des collectivités locales (comme la planification de l'urbanisme). Il a donc un rôle de sensibilisation et de coordination des collectivités concernées, en plus de son rôle régalien de contrôle des décisions prises par les collectivités.

Ce dernier a en outre décidé de protéger le canal du Midi et ses abords par des outils réglementaires comme le classement au titre des sites (code de l'environnement) ou la protection au titre des monuments historiques de certains ouvrages (code du patrimoine). Il assure alors l'instruction des dossiers au titre de ces réglementations.

Le préfet de région assure la coordination des différents services de l'État qui interviennent dans l'application de ces réglementations. Il copilote la gouvernance du canal du Midi aux côtés de Voies navigables de France et du Conseil régional.

Contact relations presse :

Marie Latreille de Fozières – marie.latreille-de-fozieres@occitanie.gouv.fr – 05 34 45 36 17

Voies navigables de France



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, ...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Créé en 1991, VNF est un établissement public administratif sous la tutelle des Ministères de la Transition écologique. Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du **développement du transport de fret** ;
- il concourt à **l'aménagement du territoire et au développement touristique** ;
- il assure **la gestion hydraulique** en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et **en luttant contre les inondations et le stress hydrique**. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et **préserve la biodiversité**.

Le réseau Sud-Ouest géré par Voies navigables de France s'étend sur **600 km de l'Atlantique à la Méditerranée**, et réunit le canal du Midi – et son système alimentaire, le canal latéral à la Garonne ainsi que la Garonne et d'autres sections de fleuves navigables. Il est le gestionnaire du bien UNESCO canal du Midi et membre à ce titre de l'association des biens français du patrimoine mondial.

Dans le Sud-Ouest, VNF compte près de 300 agents qui se mobilisent tout au long de l'année pour assurer les missions de VNF sur ce réseau.

Avec 30 % du trafic fluvial touristique national, le réseau de VNF dans le sud-ouest est la première destination fluviale française. Il génère un poids économique de 175 millions d'euros et 1130 emplois pour le secteur du tourisme fluvial chaque année selon l'étude menée en 2019 par VNF. La saison touristique s'étend principalement de fin mars à début novembre ; chaque année pendant cette période une centaine de saisonniers viennent renforcer les rangs au service des usagers.

VNF entend entretenir et développer la dynamique du réseau sud-ouest sur et avec le territoire.

L'ambition fluviale dans le sud-ouest est d'ancrer le fluvial dans son territoire pour en faire un moteur de la croissance verte et contribuer durablement à son attractivité, que ce soit à travers le tourisme et le patrimoine fluvial, la relance de la logistique fluviale ou la gestion quantitative et qualitative de l'eau qui irrigue les territoires.

D'ici 2025, l'établissement aura consacré, dans le Sud-Ouest, 8 à 10M€ par an à la régénération, et modernisation du réseau, 10 à 12M€ par an à la replantation et restauration des berges du canal du midi, 3M€ par an pour la sécurité des ouvrages hydrauliques et 3M€ pour la requalification de ses sites et ouvrages emblématiques.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contact relations presse :

Astrid Le Vern - astrid.levern@vnf.fr - 07.63.73.80.90



« Le canal du Midi est l'un des 8 Sites UNESCO de l'Occitanie, et c'est un formidable levier pour le développement économique, touristique et culturel de l'Occitanie. Le travail mené depuis 2016 avec les différents partenaires au sein de l'Entente Canal du Midi que nous avons créée avec l'Etat, Voies Navigables de France, les Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn en lien avec les 16 établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes a permis de protéger et valoriser cet ouvrage exceptionnel. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi avec le lancement de la marque « canal du Midi ». Cette bannière permettra de rassembler les multiples initiatives qui se développent le long du canal tant au niveau culturel, touristique ou patrimonial et de poursuivre la stratégie commune déployée. J'ai d'ailleurs souhaité, aux côtés de l'Etat et de Voies navigables de France, qu'un volet relatif aux opérations structurantes des canaux d'Occitanie, et en particulier du canal du Midi soit intégré au nouveau contrat de plan État-Région 2021-2027 afin de permettre la poursuite des actions engagées et notamment celles de la reconstitution de la voûte arborée, de la création de la piste cyclable du Canal du Midi permettant de rejoindre à terme l'Atlantique et la Méditerranée tout comme la valorisation des villes et villages riverains du canal. » a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée

Le Canal du Midi traverse 4 départements et 16 EPCI d'Occitanie. La Région et ses partenaires ont engagé depuis 2016 des chantiers pour préserver et valoriser cet ouvrage d'exception. Symbole de notre région, le canal du Midi est avant tout une prouesse technique, qui regorge de **sites incontournables parmi lesquels 7 d'entre eux labélisés Grands Sites Occitanie**, (Sète, canal du Midi – Béziers, Agde-Pézenas, Narbonne Méditerranée, Carcassonne / les Citadelles du vertige, Aux sources du canal du Midi).

Pleinement investie dans la valorisation du Canal, la Région a investi plus de 9 M€ pour financer des travaux sur des sites emblématiques pour le développement du Canal du Midi : fiabilisation et mise en valeur de l'écluse ronde et des épanchoirs d'Agde (Hérault) , des 7 écluses de Fonsérannes à Béziers et des 6 écluses de Castelnaudary (Aude), réalisation de travaux d'urgence et protection du site éclusier de Montgiscard (Haute-Garonne), mise en valeur patrimoniale de l'Aqueduc des Voûtes à Renneville (Haute-Garonne), création de la piste cyclable du Canal du Midi tout comme les travaux réalisés à la suite des inondations survenues dans l'Aude en octobre 2018.

Depuis 2016, la Région a mobilisé plus de 10 M€ en faveur du chantier de la reconstitution de la voûte arborée, conduit par Voies Navigables de France pour endiguer la propagation du chancre coloré du platane et replanter des arbres aux essences appropriées.

Contact relations presse :

Coralie Momboisse – coralie.momboisse@laregion.fr – 07.88.56.06.42

Le Conseil départemental de l'Aude



Le Canal du Midi est un élément fondamental de l'identité audoise et constitue un atout majeur de son attractivité touristique. En prenant en compte non seulement le Canal du Midi stricto sensu, mais aussi le canal de Jonction, le canal de la Robine, et les sources du canal (qui se composent des Rigoles de la plaine et de la montagne), le linéaire du Canal du Midi s'étend sur 200 km environ dans l'Aude.

La politique d'aménagement partenariale engagée depuis plusieurs années place le Canal dans une position d'épine dorsale du développement de l'Aude, avec des rameaux irriguant l'ensemble du territoire. Il s'agit de développer des outils d'aménagement et de développement permettant d'accroître sa fréquentation de manière raisonnée : voies vertes le long du canal (y compris les Rigoles, le canal de Jonction et de la Robine), haltes, interconnexion avec les chemins de randonnées. La continuité interrégionale des voies vertes permettrait à terme d'intégrer la Vélo Route européenne qui se préfigure de l'Atlantique à la Méditerranée. Avec une moyenne actuelle de 80 000 passages cyclistes par an sur la portion audoise du Canal du Midi, l'enjeu des retombées économiques est de taille dans le contexte des nouvelles pratiques de slow tourisme et avec la perspective du réaménagement de la voie cyclable. Enfin, le Canal du Midi compte onze ports qui servent de supports à une activité touristique fluviale importante.

Contact relations presse

Gaël Rainaud gael.rainaud@aude.fr

Le Conseil départemental de Haute Garonne



Le Canal du Midi appartient au patrimoine d'exception de la Haute-Garonne, qui traverse le département sur plus de 40 km entre Toulouse et Avignonet-Lauragais. Cette œuvre de Pierre-Paul Riquet est aujourd'hui l'un des plus anciens canaux d'Europe toujours en activité. Son inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1996 donne à ce monument fluvial du 17^e siècle une valeur universelle dont le Département souhaite préserver et valoriser les atouts.

Le Canal du Midi est un enjeu touristique majeur de notre territoire, qui compte près de 15 écluses en Haute-Garonne. Le Conseil départemental s'investit ainsi depuis plusieurs années dans les instances de gestion du Canal du Midi, dans l'entretien et l'amélioration des équipements haut-garonnais ou encore dans la valorisation touristique du site, en particulier dans le tourisme fluvial et cyclable. Pleinement engagé dans le développement d'un tourisme responsable et durable, le Département a notamment réaménagé la plus longue Voie verte de la région toulousaine sur 43 km le long du Canal du Midi, sur la portion haut-garonnaise de la Véloroute du canal des Deux Mers (V80) allant jusqu'à Sète.

Cette politique ambitieuse a permis la réalisation de 20 projets, en lien avec les communautés de communes et les communes traversées par le Canal du Midi pour une gestion concertée et raisonnée du site.

Le Département se tient également aux côtés de l'Entente pour le Canal du Midi et de ses partenaires afin d'assurer le suivi et l'accompagnement des projets locaux, de poursuivre les financements et appuis techniques nécessaires et de mettre en place de nouveaux projets d'avenir. Depuis 2017, le Département a investi 1,9 M€ dans la préservation et la mise en valeur du Canal du Midi. En 2021-2022, le Département prévoit de nouveaux investissements sur l'aire de Port-Lauragais, entre Toulouse et Carcassonne.

La création de la marque « Canal du Midi » représente aujourd'hui une avancée majeure dans la poursuite de notre démarche commune de préservation et de mise en valeur de ce joyau patrimonial.

Contact relations presse

Cécile van de Kreeke - cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

Le Conseil départemental de l'Hérault



Le département de l'Hérault, membre de l'Entente, s'engage pour le développement et la valorisation du canal du Midi, ouvrage emblématique du XVIIe inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Trois ouvrages majeurs jalonnent ce patrimoine d'exception : le tunnel du Malpas, les neuf écluses de Fonsérannes et le pont-canal sur l'Orb.

Le canal du Midi connecte entre eux d'autres sites patrimoniaux présents à proximité comme l'oppidum d'Ensérune, l'étang de Montady et la Voie Domitienne.

Contact relations presse :

mducasse@herault.fr

memsellem@herault.fr

Le Conseil départemental du Tarn



Acteur des solidarités humaines et territoriales, le Département du Tarn est impliqué dans l'Entente pour le canal du Midi, tout d'abord parce qu'il est aux sources du canal du Midi, via l'ingénieux système d'alimentation en eau, qui inclue la Rigole de la Montagne Noire et la prise d'Alzeau situées sur la commune d'Arfons, la voûte Vauban située aux Cammazes et le lac de Saint-Ferréol qui borde la cité de Sorèze.

Attaché au partenariat et à la qualité des échanges, le Département du Tarn s'engage pour faire avancer utilement ce projet ambitieux de préservation et de valorisation du canal du Midi au service d'un patrimoine commun exceptionnel, des acteurs locaux et du rayonnement de tout un territoire et de ses habitants.

Contact relations presse

Béatrice GRAU - beatrice.grau@tarn.fr - 0563456458